

# Coup d'envoi du dépistage généralisé du cancer du col de l'utérus

Damien Mascret  
7-9 minutes

---

A compter de cette année, les femmes âgées entre 25 et 65 ans vont se voir proposer un dépistage. L'objectif ? Réduire les diagnostics tardifs de ce cancer qui touche 3000 femmes par an en France.

Dans quelques semaines, [le dépistage du cancer du col de l'utérus](#) sera généralisé aux 17 millions de femmes âgées de 25 à 65 ans. Elles recevront un courrier les invitant à y participer tous les trois ans, après deux premiers tests de dépistage normaux espacés d'un an.

Cette généralisation, qui figurait dans le plan cancer 2014-2019, vise surtout à améliorer le dépistage existant, notoirement insuffisant. Actuellement, seulement six femmes sur dix ont effectivement réalisé un prélèvement cervico-utérin (frottis) de dépistage au cours des trois années écoulées. L'Institut national du cancer (Inca) estime pourtant que 90 % des cancers du col de l'utérus pourraient être évités avec un test de dépistage tous les trois ans.

« N'oublions pas que le frottis, c'est pour les femmes qui ne se plaignent de rien »

Pr Xavier Carcopino, secrétaire général du SFCPCV et gynécologue obstétricien au CHU Nord de Marseille

« La première vague d'invitation au dépistage devrait concerner les femmes de plus de 50 ans, en particulier celles qui n'ont encore jamais fait de frottis », expliquait jeudi le Dr Christine Bergeron, anatomo-cyto-pathologiste et vice-présidente de la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV) réunie en congrès à Montrouge. « On est très contents, ça fait vingt ans qu'on attend ça. » En effet, dès 1990, des départements français commençaient à tester le dépistage.

## Un cancer rare mais mortel

Bien que ce cancer soit rare, sa mortalité est élevée. Faute de symptômes évidents, il est souvent détecté tard, sauf si on fait des frottis réguliers. Le but de ces prélèvements n'est pas de détecter le cancer du col mais des lésions précancéreuses, dix à quinze ans avant la cancérisation. « N'oublions pas que le frottis, c'est pour les femmes qui ne se plaignent de rien », explique le Pr Xavier Carcopino, secrétaire général du SFCPCV et gynécologue obstétricien au CHU Nord de Marseille.

» LIRE AUSSI - [La vie après un cancer du col de l'utérus](#)

Chaque année, environ 3 000 femmes se voient diagnostiquer un cancer du col de l'utérus et près de 1 100 en décèdent. «Parmi les femmes qui chaque année ont un cancer envahissant du col de l'utérus, 70 % n'ont pas fait de frottis», rappelle le Dr Bergeron. En revanche, parmi les femmes qui se font dépister, on découvre chaque année 35. 000 lésions précancéreuses ou cancéreuses, explique l'Inca.

## Un test simple, rapide et indolore

Le frottis est un examen simple, rapide et indolore. Il repose sur un prélèvement de cellules au niveau du col de l'utérus, par des médecins, gynécologues ou sages-femmes, grâce à un écouvillon. Le prélèvement est aussitôt placé dans un récipient contenant un liquide, ce qui permettra une éventuelle recherche d'ADN de papillomavirus par un «test HPV».

«Le HPV est responsable de l'immense majorité des cancers du col», explique le Pr Jean Gondry, chirurgien et gynécologue obstétricien, président de la SFCPCV. Il souligne aussi l'intérêt de la vaccination des jeunes contre le [papillomavirus](#): «Aujourd'hui, on observe une diminution très importante des lésions précancéreuses du col des jeunes femmes dans les pays où la vaccination contre l'HPV est bien faite.»

«L'annonce d'un frottis anormal est toujours inquiétante pour les femmes, souvent jeunes, car le risque de résultat anormal est majoré entre 25 et 30 ans»

Dr Jean-Luc Mergui, chirurgien gynécologue obstétricien à Paris

Le prélèvement est ensuite analysé par un médecin anatomo-cyto-pathologiste. Le résultat est normal dans 96 % des cas. S'il est anormal, d'autres examens seront effectués pour vérifier la présence de lésions précancéreuses, par exemple un nouveau frottis, un test HPV ou une colposcopie (examen visuel du col de l'utérus par un médecin). «L'annonce d'un frottis anormal est toujours inquiétante pour les femmes, souvent jeunes, car le risque de résultat anormal est majoré entre 25 et 30 ans», explique le Dr Jean-Luc Mergui, chirurgien gynécologue obstétricien à Paris (voir encadré ci-contre).

[Tout est pris en charge à 100 % sans avance de frais](#), dans le cadre du dépistage organisé. «À l'exception de la recherche de papillomavirus lorsque le frottis est légèrement anormal, regrette le Dr Bernard Huynh, gynécologue obstétricien (Paris et Neuilly-sur-Seine). C'est pourtant ce que préconisent les recommandations de la Haute Autorité de santé depuis décembre 2016 pour distinguer les femmes vraiment à risque des autres, mais l'acte n'est toujours pas inscrit à la nomenclature (liste des actes remboursés par la Sécurité sociale, NDLR).»

» **LIRE AUSSI - [L'Australie sur le point d'éradiquer le cancer du col de l'utérus](#)**

Il y a deux ans, le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) publiait les résultats d'une expérimentation, menée pendant trois ans (2010-2012) dans treize départements, qui montrait une augmentation sensible de la participation des femmes au dépistage grâce au dispositif qui va désormais être étendu à toute la France.

Un peu plus de 1,3 million de femmes qui n'avaient pas réalisé de frottis dans les trois dernières années, sur les 2,4 millions de la tranche d'âge concernée (25-65 ans) dans ces départements, avaient donc été invitées par courrier à se faire dépister. Ce qu'ont effectivement fait 230.000 d'entre elles. Une relance avait été nécessaire pour environ 450.000, permettant d'ajouter 48 000 femmes au dépistage. «En rapportant l'ensemble de ces 278 767 femmes à la population cible totale, l'augmentation de la participation au dépistage (au niveau national) serait de 12 points de pourcentage», lisait-on dans le BEH.

---

## **Des idées reçues sur le cancer du col et le dépistage**

Certaines femmes pensent qu'il n'y a pas d'intérêt à se faire dépister après la ménopause jusqu'à 65 ans. En réalité, s'il est vrai que plus d'un tiers des nouveaux cas de cancer du col de l'utérus diagnostiqués en 2015, l'étaient avant 50 ans, plus de quatre décès sur cinq survenaient après cet âge. De plus, des cancers sont encore possibles après 65 ans et, selon les antécédents ou les résultats des derniers frottis, le médecin peut recommander un suivi gynécologique adapté.

De même les femmes qui ont subi une hystérectomie subtotale (on enlève l'utérus mais avec conservation du col) doivent continuer à réaliser des frottis régulièrement après l'opération. Car la contamination par le papillomavirus (HPV) lors de rapports sexuels peut s'être produite dix ou quinze ans plus tôt, y compris sans pénétration. C'est pourquoi les lesbiennes ou les femmes sans activité sexuelle doivent aussi participer au dépistage. C'est aussi le cas des jeunes femmes vaccinées contre l'HPV car certaines souches de virus ne sont pas dans les combinaisons vaccinales.

La contamination par l'HPV est tellement fréquente (4 personnes sur cinq) que l'on pourrait presque la considérer comme un marqueur d'activité sexuelle. En pratique la plupart des jeunes filles éliminent naturellement l'HPV avant 25-30 ans et seules 10 % n'y parviennent pas.

«Lorsque les femmes ont un frottis anormal elles craignent un cancer, la perte de fécondité, d'une chirurgie radicale (ablation de l'utérus, NDLR)», ajoute le Dr Jean-Luc Mergui. Des craintes infondées dans l'immense majorité des cas.